



Préfecture de la Drôme

Commune de GRANGES-LES-BEAUMONT : Fiche synthétique descriptive des risques pour l'application de l'article L 125-5 I, II et III du code de l'environnement

Annexe à l'arrêté préfectoral n°2011102-0015 du 12/04/11, modifiée par arrêté n°2012032-0005 du 01/02/12
1-Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention des risques naturels prévisibles (PPRn) La commune n'est pas située dans le périmètre d'un PPRn prescrit ou approuvé
2-Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention des risques technologiques (PPRT) La commune est située dans le périmètre d'un PPRT approuvé Document de référence : PPRT CHEDDITE FRANCE approuvé le 22 décembre 2011
3-Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité (en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement, modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255 du 22 octobre 2010) La commune est située en zone 3 de sismicité modérée
4-Nature et statut des extraits cartographiques Les cartes ci-jointes sont extraites : <ul style="list-style-type: none">• du PPRt approuvé,• du zonage sismique de la France défini dans le Décret n° 2010-1255 du 22 octobre 2010 portant délimitation des zones de sismicité du territoire français.
5-Descriptif sommaire des risques Technologiques Les risques technologiques pris en compte sont des effets de surpression. La carte de zonage réglementaire définit 3 types de zone selon l'intensité de ce risque : <ul style="list-style-type: none">• la zone grisée correspondant à l'emprise de l'entreprise,• la zone rouge R, à risques moyen à très fort, inconstructible,• la zone bleue b, à risque faible, constructible sous condition. Sismiques La commune de GRANGES-LES-BEAUMONT est classée en zone de sismicité modérée. Elle peut donc être touchée par des séismes pouvant entraîner des dégâts aux bâtiments. Les constructions doivent donc répondre aux normes parasismiques définies dans la norme NF EN 1998. Plus d'informations sur le site www.planseisme.fr .